

Bulletin d'information municipale N° 12

13 grande rue Delouze 55130 Delouze-Rosières - tél : 03 29 90 37 40 - Mail : commune-de-delouzerosieres@orange.fr

Blog - <http://mairiedelouze.blog.fr/>

Billet de M. le Maire :

Le projet d'assainissement rentre dans une phase de travaux et d'études qui doivent nous permettre d'avoir une idée précise du choix vers lequel évoluer d'ici à la fin de l'année. Un assistant à Maître d'Ouvrage va nous accompagner à partir de juin afin de retenir la solution la plus adaptée à nos besoins, et ce en s'appuyant sur l'étude de zonage réalisée en 2013 à la demande de l'ancienne municipalité.

Nous devons également prendre en compte le possible démarrage du projet industriel Cigéo et ses perspectives en terme d'emplois, d'activités et d'arrivée de nouvelles populations qui l'accompagneront. Le projet de création de logements dans l'ancienne mairie de Rosières s'inscrit dans cette logique et doit ainsi nous permettre d'une part de valoriser notre patrimoine communal et d'autre part d'accueillir de nouveaux habitants.

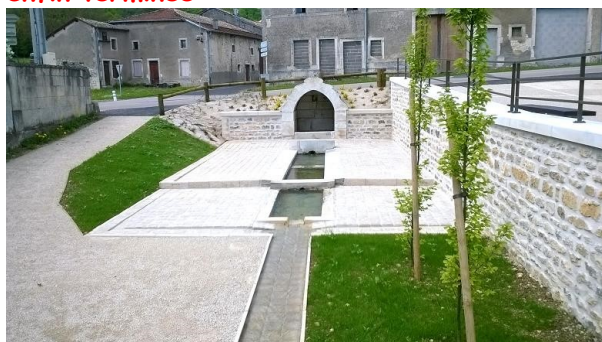
Compte rendu des réunions du Clis :



Le 17 nov 2014 : Le Clis (Comité Local d'Information et de Suivi) a tenu son Assemblée Générale. La réunion portait essentiellement sur la possibilité d'exploiter une source d'énergie géothermique sous la zone d'enfouissement de Bure.....Les forages effectués ne permettent pas de valider, ou invalider cette hypothèse. Le 5 fév dernier, réunion portant essentiellement sur les types de déchets enfouis, la réversibilité et les problèmes rencontrés par l'ANDRA.

Les compte-rendus complets de ces réunions sont en mairie et disponibles pour ceux qui souhaiteraient les consulter sur place.

La réhabilitation du lavoir de l'église de Rosières enfin terminée :



Avec l'arrivée du printemps, cet espace devant l'église a pris un peu de couleur.

La parité entre Rosières et Delouze :

Nous avons envisagé de réunir le conseil municipal de manière alternée entre Delouze et Rosières, afin de permettre aux habitants des 2 villages d'assister au conseil municipal. Après une demande d'avis auprès de la préfecture, la réglementation ne permet pas ce genre d'alternance, le conseil municipal doit se tenir toujours au même endroit. En conséquence, nous tiendrons nos réunions du conseil municipal à Delouze et nous ferons les commissions de travail à la mairie de Rosières, ceci afin de respecter la parité entre nos deux villages.



La brocante, organisée par Delrose aura lieu à Delouze, le 14 juin

Conseil Codecom du 23 mars :



Le conseil de la communauté du Val d'Ornois s'est réuni le lundi 23 mars 2015. Il a pris de nombreuses décisions concernant l'équipement informatique des écoles, un site internet, des marchés sur l'hydraulique et l'électricité, le budget, etc... Le compte-rendu complet est en mairie et est à votre disposition pour consultation sur place. Un élément important : les taux d'imposition n'augmentent pas et restent identiques à ceux de 2014. Monsieur le maire représentait la commune.

Syndicat d'électrification de la région de Gondrecourt :

Une réunion a eu lieu le 13 avril pour approuver le compte de gestion, et voter le budget primitif 2015. Comme d'habitude, le compte-rendu de la réunion est en mairie à la disposition de tous.

Conseil municipal du 10 avril :



9 conseillers municipaux présents sur 11. Une conseillère excusée avec pouvoir donné. 1 absent non excusé.

L'ordre du jour était chargé :
Approbation des comptes 2014 /

Vote des taux 2015 / Vote du budget primitif / Validation du mode d'assainissement / Projet de réhabilitation des bâtiments de la mairie de Rosières.

Les principales décisions :

Les taux d'imposition restent inchangés : taxe d'habitation 9% / taxe foncière 6% / CFE 7,81%. Les comptes de gestion et administratifs sont adoptés par l'ensemble des présents. Les budgets primitifs 2015 de la commune et de l'exploitation forestière sont adoptés à 10 voix pour. Afin de recruter un assistant à Maître d'ouvrage qui fera une étude de faisabilité poussée, il fallait valider un mode d'assainissement. Le mode collectif a été validé à 8 voix pour et 2 abstentions. Le projet de réhabilitation de la mairie de Rosières a été approuvé à 10 voix pour.

Rappel : Dépose de déchets inertes dans l'ancienne carrière :

Ce dépôt est réservé aux grandes quantités de déchets et est situé sur le plateau au-dessus de Rosières. Les déchets visés par ce centre de stockage sont essentiellement des déchets minéraux, substrats naturels, non pollués (ex : béton, tuiles, terres et granulats non pollués, sans mélange). Les habitants de Delouze-Rosières peuvent bénéficier de ce service : la demande doit être faite en mairie auprès du secrétariat et la dépose doit se faire, sur RDV, en présence d'un conseiller municipal. C'est la CODECOM qui gère ce stockage et impose ce fonctionnement. Les petites quantités sont à mettre directement à la déchetterie. **En aucun cas** des dépôts de déchets ne peuvent se faire autour du périmètre de la décharge. **Désormais, tout dépôt sauvage sur le territoire de la commune** fera l'objet d'une **plainte** auprès de la Gendarmerie et d'une **contravention**.

Histoire de la commune : Delouze 1907



La collecte des ordures ménagères du 25 mai sera avancée au samedi 23 au matin.

Fréquentation du Blog :



Janvier : 372 visiteurs / Février : 452 visiteurs / Mars : 456 visiteurs / avril : 558 visiteurs. En progression constante !

Le 3 mai, verre de l'amitié :



A l'occasion de la fête patronale de Delouze, la municipalité offrait le verre de l'amitié. Des

gâteaux ont été confectionnés par des bénévoles. Merci à eux.

Travaux envisagés dans la commune :

Des devis sont réalisés pour refaire les caniveaux détériorés, la zinguerie de l'égayoir sur Delouze, canalisation des eaux pluviales sur Delouze et Rosières, végétalisation et aménagement de l'aire de jeux, démolition de la maison de l'ancien passage à niveau sur Rosières (route de Vaucouleurs), réfection du chemin du Grand Bois. La commission des travaux examinera les devis et les choix des travaux seront validés **en conseil municipal**. Certains travaux sont subventionnables par l'intermédiaire de la Codecom.

Inscriptions à l'école :

Enfants concernés : **nés en 2012 ou 2013**, inscriptions : Gondrecourt le 18 mai de 13h30 à 18h.

Houdelaincourt le 19 mai de 9h à 13h30.

Demange aux Eaux : mercredi 20 mai de 9h à 13h30.

Tréveray : jeudi 21 mai de 9h à 13h30.

Se munir du livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif de domicile.

Loisirs à Abainville :

Vide grenier le 21 juin.

Travaux réalisés :

- Le chemin principal du « grand bois » jusqu'au chemin éolien méritait un sérieux élagage, c'est chose faite :



- Rénovation du pavage devant la fontaine à Rosières à l'angle de la rue de Badonvilliers.